

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 02 décembre 2016

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 24/11/2016

L'an deux mille seize et le deux décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES

Présents : 19

Dont Présents non votants : 1

Représentés : 2

Votants: 20

Pour: 20

Contre: 0

Abstentions: 0

Présents : Francis BOUTES, Michaël ANDERS, Jean ARCAS, Gérard BARO, Jean-Pierre BARTHES, Roland BASCOUL, Jean-Pierre BERRAUD, Marie-Aline EDO, Norbert ETIENNE, Marylène FAIVRE, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Isabelle GIL, Martine GIL, Martine OLMOS, Marie-Pierre PONS, Catherine REBOUL, Yves ROBIN

Représentés: Luc SALLES par Jean ARCAS, Bernard VIDAL par Francis BOUTES

Présents non votants : Jean-Noël BADENAS

Excusés: Josian CABROL, Jean-Luc FALIP, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Audrey IMBERT, Gilbert LEPETITCORPS, Francine MARTY, Kléber MESQUIDA, Christophe MORGO, Alain MOULY, Marie PASSIEUX, Jean-Christophe PETIT, Alain SICILIANO, Philippe VIDAL

Absents:

Objet: Procès-verbal du Comité Syndical du 28 octobre 2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE et le vingt-huit octobre à dix heures, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles se sont réunis à la Salle des Fêtes de Cessenon-sur-Orb sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES.

Présents :

J. ARCAS (CdC Orb-Jaur), **A. MOULY** (CdC Pays St Ponais), **G. BARO** (CdC Orb et Taurou), **R. BASCOUL** (CdC Grand Orb), **JP. BARTHES** (CdC Le Minervois), **F. BOUTES** (CdC Les Avant-Monts du Centre Hérault), **JP. BERRAUD** (CdC Orb Jaur), **J. CABROL** (CdC Pays St-Ponais), **Y. FRAÏSSE** (CdC Le Minervois), **MA. EDO** (CdC Grand Orb), **N. ETIENNE** (CdC Orb et Taurou), **F. MARTY** (CdC Orb-Jaur), **K. MESQUIDA** (Conseil départemental de l'Hérault), **M. OLMOS** (CdC Le Minervois), **Y. ROBIN** (CdC Grand Orb), **D. GALTIER** (CdC Les Avant-Monts du Centre Hérault) représenté par Jean ARCAS, **M. GIL** (CdC Orb et Taurou) représenté par Norbert ETIENNE, **B. VIDAL** (CdC Les Avant-Monts du Centre Hérault) représenté par F. BOUTES.

Excusés :

M. ANDERS (Cdc Pays St-Ponais), **M. FAIVRE** (CdC Sud Hérault), **JL. FALIP** (Conseil départemental), **A. IMBERT** (Conseil départemental), **V. GAUDY** (Conseil départemental), **J. GARCIN-SAUDO** (Conseil départemental), **I. GIL** (CdC Sud Hérault), **C. MORGO** (Conseil départemental), **A. MOULY** (CdC Pays St-Ponais), **G. LEPETITCORPS** (CdC Sud Hérault), **M. PASSIEUX** (Conseil départemental), **JC. PETIT** (CdC Sud Hérault), **MP. PONS** (Conseil départemental), **C. REBOUL** (Conseil départemental), **L. SALLES** (CdC Grand Orb), **A. SICILIANO** (CdC Les Avant-Monts du Centre Hérault), **P. VIDAL** (Conseil départemental), **JN. BADENAS** (CdC Sud Hérault).

Assistaient également à la réunion :

Laure ABADIE (Pays HLV), **Francis BASCOUL** (Président du Conseil de Développement), **Aurore BOISARD** (PHLV), **Josiane LARGUIER** (Conseil Départemental de l'Hérault), **A. GALIBERT** (Pays HLV), **S. HERPSON** (Pays HLV), **JP. MATEO** (Pays HLV), **M. PIMENTA** (Pays HLV), **C. ROGER** (Pays HLV).

Le Président accueille les membres du comité syndical et déclare la séance ouverte à 10 heures, le quorum étant atteint.

Examen des rapports présentés en Comité Syndical

2016-28-10-01 Approbation du Procès-verbal du Comité syndical du 22 juillet 2016, rapport présenté par le Président : le procès-verbal de la séance du 22 juillet 2016 n'appelant pas de commentaire est adopté.

RF Sous Préfecture de Béziers (Hérault)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 05/12/2016 034-253403554-20161202-2016_02_12_01-DE

2016-28-10-02 Modification du tableau des effectifs, rapport présenté par Yves Fraisse : ce rapport est adopté avec l'abstention de Kléber Mesquida qui avait déjà signifié au Président du Syndicat mixte son désaccord sur la création du poste d'attaché principal.

2016-28-10-03 Décision modificative n° 4, rapport présenté par le Président : la décision modificative porte sur l'ajustement des comptes ; ce rapport est adopté à l'unanimité.

2016-28-10-04 Modification des statuts induite par la fusion des intercommunalités des Pays, rapport présenté par le Président : le rapport est adopté à l'unanimité et porte sur la modification des statuts à l'Article 6 : Composition du Comité Syndical :

Le Syndicat Mixte est administré par un comité composé de délégués titulaires élus par leur collectivité soit :

Communautés de communes :

4 délégués pour les communautés de communes de moins de 12 000 habitants

6 délégués pour les communautés de communes entre 12 001 et 32 000 habitants

8 délégués pour les communautés de communes de plus de 32 000 habitants.

Conseil départemental :

– 10 délégués.

Pour chaque délégué titulaire, un délégué suppléant est désigné.

.../...

2016-28-10-05 Habitat : Programme d'Intérêt Général – Année 5, rapport présenté par Marie-Aline Edo : ce rapport porte sur les objectifs du programme pour l'année 5, ainsi que sur l'animation du Programme d'Intérêt Général. Ce rapport n'appelant aucun commentaire est validé à l'unanimité.

2016-28-10-06 Habitat « Colorons le Pays », rapport présenté par Marie-Aline Edo : ce rapport est validé à l'unanimité mais fait l'objet de remarques particulières pouvant consolider le dispositif. Le Président du Département intervient pour rappeler que c'est une belle opération qui renforce l'attractivité des cœurs de villages. Pour intervenir plus massivement dans les centres anciens, il est proposé de revoir le règlement pour croiser l'aide à la pierre en modulant avec les revenus modestes ; le Département pourrait renforcer son aide. Les Maires et les Présidents de Communautés de communes présents précisent les modalités d'intervention qui peuvent se coupler avec l'aide de Colorons le Pays. De fait, cela est encore plus incitatif pour les propriétaires.

2016-28-10-07 Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte : programme d'actions, rapport présenté par Marie-Aline Edo : de nouveaux éléments du Ministère de l'environnement contraignent le Syndicat mixte à revoir des éléments du programme d'actions. De fait, ce rapport est reporté.

2016-28-10-08 Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte : étude Ecomobilité, rapport présenté par Marie-Aline Edo : ce rapport est validé à l'unanimité. Le Président du Conseil de développement, Francis Bascoul, tient à remercier le partenariat avec le Pays pour la mise en œuvre de cette opération.

2016-28-10-09 Espace Info Energie, rapport présenté par Marie-Aline Edo : l'Espace Info Energie accompagne toute la politique de l'habitat renforcée par un volet d'animation et de sensibilisation auprès des populations. Le plan de financement porte sur 60 000 € dont les cofinancements sont respectivement sollicités auprès de l'Union européenne pour 19 945 €, à l'ADEME pour 28 500 €, au Conseil département de l'Hérault pour 5 000 €, le solde est à la charge du Syndicat mixte. Ce rapport est adopté à l'unanimité.

2016-28-10-10 Culture : Orchestre du Pays, rapport présenté par Norbert Etienne : ce rapport est validé à l'unanimité. Norbert Etienne rappelle la nouvelle création Un Pays pour Laura, et précise que les manifestations à Cassan et à La Livinière ont connu un franc succès. Kléber Mesquida propose que la prestation soit produite à Montpellier au Théâtre Jean-Claude Carrière ainsi qu'au Domaine de Bayssan. Le surcoût des soirées sera pris en charge par le Département.

2016-28-10-11 Santé : Convention financière du Contrat Local de Santé, rapport présenté par Gérard Baro : le coût prévisionnel de la coordination et de l'animation est de 57 720 € dont 50 % sont portés par l'ARS dans le cadre de la convention initiale ; le solde étant à la charge du Syndicat mixte. La convention est validée à l'unanimité.

RF
Sous Préfecture de Béziers (Hérault)
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 05/12/2016
034-253403554-20161202-2016_02_12_01-DE

2016-28-10-12 Santé : prolongation du dispositif expérimental d'urgences et de permanence des soins dans le cadre du Contrat Local de Santé, rapport présenté par Gérard Baro : ce rapport est reporté à une prochaine séance ; la convention n'ayant pas été validée par l'ensemble des partenaires.

2016-28-10-13 Partenariat : avenant Contrat de Ville de Bédarieux, rapport présenté par Gérard Baro : le projet d'avenant n'appelant aucun commentaire, ce rapport est adopté à l'unanimité.

2016-28-10-14 Animation du Groupe d'Action Locale LEADER 2017, rapport présenté par Corinne Roger : ce rapport porte sur l'accompagnement financier lié aux postes de gestion du programme européen. Pour l'année 2017 le budget est 82 860,54 € pour lequel les cofinancements sont sollicités : 8 286,05 € du Conseil départemental de l'Hérault, 8 286,05 € du Conseil régional Occitanie/Pyrénées-Méditerranée, 66 288,40 € de l'Union européenne, le solde étant apporté par le Syndicat mixte. Ce rapport est adopté à l'unanimité.

2016-28-10-15 Economie : Filière PPAM – Transfert et participation, rapport présenté par Jean-Pierre Berraud : le Syndicat mixte, dans le cadre du Pôle d'Excellence Rurale PPAM a joué un rôle considérable dans le développement de la filière des plantes à parfum aromatiques et médicinales. L'Association collégiale qui porte ce programme, souhaite évoluer en Société. L'assemblée valide à l'unanimité le principe de l'entrée au capital de la Société ainsi que le transfert des plantations et du matériel.

.../...

2016-28-10-16 Création d'un poste d'attaché de conservation du patrimoine, rapport présenté par Jean Arcas : dans le cadre du Pays d'Art et d'Histoire, la DRAC propose sur l'entrée thématique des musées d'accompagner le territoire par la création d'un poste d'attaché de conservation du patrimoine. Cette opération pourrait démarrer en 2017 avec une participation de l'Etat, du programme européen et à moindre mesure des Communautés de communes. L'assemblée valide ce rapport à l'unanimité ; certains élus se félicitent de la création de ce poste nécessaire au bon développement de l'offre muséale territoriale.

2016-28-10-17 Contrat de ruralité, rapport présenté par Corinne Roger : le contrat de ruralité est un dispositif proposé par le Ministère de l'aménagement du territoire, de la ruralité et des collectivités territoriales s'articulant dans une logique de projets de territoire autour de six volets : accès aux services et aux soins, revitalisation des bourgs centres, attractivité du territoire, mobilité, transition écologique. Il est proposé d'assurer un rôle d'ingénierie auprès des Communautés de communes, en assurant la coordination du contrat de ruralité à l'échelle du territoire. Ce rapport est validé à l'unanimité.

2016-28-10-18 Contrat de Pays 2016 : Département de l'Hérault/Pays Haut Languedoc et Vignobles, rapport présenté par le Président : le contrat porte sur un total d'opérations à 1 733 000 € et se décompose ainsi : 293 950 € en investissement et 20 000 € en fonctionnement. Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il fait l'objet de la signature officielle entre Kléber Mesquida, Président du Conseil départemental et Francis Boutes, Président du Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles. Le Président du Département se dit de plus en plus attaché à la notion de contrat qui sert d'effet levier. Il a précisé qu'il serait toujours aux côtés des porteurs de projets signifiant la vitalité territoriale et son ressort économique.

2016-28-10-19 Indemnité de conseil, rapport présenté par le Président : ce rapport n'appelle pas de remarque particulière, il est validé à l'unanimité.

2016-28-10-20 Pays d'Art et d'Histoire – Convention de partenariat, rapport présenté par Jean Arcas : la convention de partenariat entre l'Etat et le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles, a fait l'objet d'un rapport au comité syndical du 22 juillet dernier. Il s'agit d'apporter des corrections liées essentiellement au nom de la Région dans le document. Ce rapport est adopté à l'unanimité.

2016-28-10-21 OGS « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian » : rencontres annuelles des Grands Sites, porté à connaissance, rapport présenté par Martine Olmos : six représentants du territoire (élus et techniques) ont participé aux rencontres annuelles des Grands Sites à la Sainte-Victoire. L'occasion a permis d'échanger dans le cadre d'ateliers sur les problématiques liées aux Grands Sites, mais également de participer à des visites de terrain pouvant avoir des prolongements sur notre propre territoire. Il a été souligné l'importance de ces rencontres qui donnent des éléments de réflexion, d'aides à la décision et des outils réglementaires...

RF
Sous Préfecture de Béziers (Hérault)
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 05/12/2016
034-253403554-20161202-2016_02_12_01-DE

Questions diverses :

1. Les Associations de protection de l'environnement du Pays Haut Languedoc et Vignobles : le Président donne lecture d'un courrier de l'association qui demande l'avis du Syndicat mixte sur l'implantation d'éoliennes. L'assemblée porte une réponse collégiale précisant que le Pays n'a pas de compétence sur ce champ spécifique d'intervention ; en revanche elle approuve les préconisations de la Charte du Parc.
2. Assemblée des Territoires : Marie-Pierre Pons, Jean-Noël Badéas, Martine Olmos et Yves Robin représenteront le Syndicat mixte à l'assemblée des territoires à Albi.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures.

RF Sous Préfecture de Béziers (Hérault)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 05/12/2016 034-253403554-20161202-2016_02_12_01-DE